

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Affiché le

ID : 056-215602244-20230329-03_03_2023-DE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 10

Présents : 05

Votants : 06

03 - 03 - 2023

L'an deux mille vingt trois

le : 28 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de la Mairie, sous la présidence de
Monsieur BERTHET Michel, Maire.

Date de convocation : 20/03/2023

Présents : MM. BERTHET Michel, DANY Stéphane, LE GOFF
Tony, MICHEL Rémi et PERRET Morgane

Absent : DEFONTAINE Gilles: a donné pouvoir à BERTHET
Michel, ASFEZ Peggy, GUYOT Roselyne, BRULE
Corinne, GUILLEMOT Thomas,

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Contrat groupama

M. le Maire propose au conseil de souscrire un contrat Groupama afin que d'assurer les véhicules du personnel et des élus lorsque ceux-ci s'en servent pour le compte de la mairie. Le conseil approuve à l'unanimité la souscription de ce contrat qui s'élève à un montant annuel de 387,81 euros TTC et décide de l'inscrire au budget.

Pour copie conforme

Fait et délibéré à St Laurent sur Oust
le 28 mars 2023

Certifié exécutoire

Le Maire
Michel BERTHET

